



# PLAN D'AFFECTATION DES ZONES SECTEUR DE MORGINS

Echelle 1:4000

- zone du centre - DS II
- zone d'extension du centre - DS II
- zone de moyenne densité - DS II
- zone de faible densité - DS II
- zone mixte hôtelière et touristique
- zone de constructions publiques "A" - DS II
- zone de constructions et d'installations publiques et semi-publiques "B" - DS III
- zone de camping / caravaning - DS II
- zone de dépôt de matériaux - DS IV
- zones à aménager
- zone d'affectation différée
- zone réservée
- zone de danger d'instabilité de terrain A/B/C
- zone rouge / bleue de danger d'avalanches
- piste principale balisée
- aire forestière selon cadastre forestier approuvé
- aire forestière
- cours d'eau

Approuvé en séance du Conseil municipal du 03.12.2007 et ratifié par l'Assemblée primaire du 10.12.2007.

COMMUNE DE TROISTORRENTS

La Présidente Le Secrétaire

HOMOLOGUE PAR LE CONSEIL D'ETAT

en séance du ..... droit de sceau : Fr. ....

L'atteste ..... Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du ..... 12 MAR. 2008

L'atteste: ..... Le chancelier d'Etat

voir PAD Bâtes du Soleil (SCF 18.4.12)

voir PAD Domaine skiable (ME 15.4.12)

voir PAD Villandrey

DECISION CE 12-08-2009

DECISION CE du 4. 12. 2013

Inprimé, le 20 décembre 2007

Auteur du plan : J.P. & A. Ortis, architectes SIA urbanismes FUS

Informations du plan : Bureau de géomètre Jean-Michel Wuodens à Monthey

